

URGENCE DE LA REPRISE DES ENSEIGNEMENTS EN PRÉSENTIEL, POUR NOS ÉTUDIANTS

Profondément préoccupés par les effets de la crise sanitaire sur les conditions de vie et d'étude des étudiants, le Campus Condorcet et ses établissements membres font écho à l'alerte récemment exprimée par la Conférence des Présidents d'Université, concernant l'urgence de la reprise des enseignements en présentiel. A l'instar de la plupart des activités du pays, la vie universitaire doit au plus vite pouvoir retrouver son cours normal.

Ils demandent en conséquence à pouvoir rouvrir entièrement le Campus Condorcet dès le mois de janvier, en sorte que les étudiants soient autorisés à revenir dès le début du second semestre d'enseignement, en fonction du calendrier propre à chacun des établissements membres, et que les activités d'enseignement comme les manifestations scientifiques puissent s'y dérouler.

Ce retour des étudiants devra se faire bien évidemment dans le respect des mesures sanitaires les plus rigoureuses, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des étudiants et des personnels.

Rétablir les liens de la communauté universitaire, remettre en contact direct les enseignants et les étudiants, rompre l'isolement social des étudiants pour enrayer la détresse psychologique qui peut en découler, sont des enjeux qui ne sauraient être sous-estimés. Si elle a constitué un indéniable palliatif, l'activité pédagogique à distance trouve aujourd'hui ses limites. Nous ne pouvons imaginer que les désarrois et les graves risques de décrochage que la présente situation entraîne pour nos étudiants soient considérés comme des conséquences accessoires.

LES MEMBRES DU CAMPUS CONDORCET SIGNATAIRES

- Annick Allaigre (Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis)
- Jean-François Balaudé (Campus Condorcet)
- Michelle Bubenicek (École nationale des chartes)
- Thomas Clay (Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne)
- Jamil Dakhli (Université Sorbonne Nouvelle)
- Christophe Fouqueré (Université Sorbonne Paris Nord)
- Philippe Gervais-Lambony (Université Paris Nanterre)
- Christophe Prochasson (École des hautes études en sciences sociales)
- Jean-Michel Verdier (École Pratique des Hautes Études)